



DIRECTION
DE L'ÉDUCATION
ET DES ÉQUIPEMENTS
SCOLAIRES

Dossier suivi par :
Natalie KRONENBERGER
05.34.33.38.72

Toulouse, le 16 juin 2017

Relevé de décisions

Date : **9 juin 2017**

Objet de la réunion :

La mixité sociale dans les collèges

Comité de suivi Accompagnement éducatif

Lieu : Conseil départemental de la Haute-Garonne

Présent(s) :

- *Préfecture de la Haute-Garonne* :
 - Michèle LUGRAND, Sous-préfète, chargée de la Politique de la Ville
 - Nabila DIBANE, Déléguée du Préfet, quartiers Reynerie, Mirail-Université, Pradettes
- *Caisse d'Allocations Familiales* :
 - Philippe DEREGNAUCOURT, Conseiller technique
- *Toulouse Métropole* :
 - David COIRIER, Chef de projet cohésion sociale, Direction Contrat de Ville et Renouvellement Urbain
- *Ville de Toulouse* :
 - Christine BRUNETEAU, Direction Education, Responsable de l'offre éducative
- *Conseil départemental de la Haute-Garonne* :
 - Laurent DELRUE, Directeur Général Adjoint Education, Mobilités, Patrimoine
 - Mariette DE MALVINSKY, Directrice de l'Éducation
 - Natalie KRONENBERGER, Directrice adjointe Prospective et politiques éducatives
 - Anne GOUZE, Chargée de coordination Politique de la ville, DIPS
 - Isabelle BALLET MARTINEZ, Directrice adjointe Enfance et Famille
 - Jean-Philippe VIDAL, Direction Enfance et Famille, chargé de mission jeunesse
- *Autres participants* :
 - Christophe BEUROIS, Médiation environnement

1. Point d'actualités

● Terrains des futurs collèges

Contacts avec Vinci immobilier et NXP Semiconductors, respectivement propriétaire des terrains et aménageur de la zone, pour implanter le futur collège dans un projet d'aménagement avenue Eisenhower, près de Basso Cambo à Toulouse.

Discussions en cours pour définir en commun les critères nécessaires à la meilleure intégration de ce nouvel équipement public dans le projet global d'aménagement ; le cahier des charges intégrera par exemple des dispositions visant à limiter les nuisances sonores compte tenu de la proximité de NXP (laboratoire de recherche).

Le Conseil départemental et VINCI feront une déclaration conjointe sur l'aménagement du quartier Saint-Simon. Un travail est en cours avec le collège Vauquelin.

Le Conseil départemental a souhaité apporter un correctif à l'article publié dans la Dépêche du Midi le 8 juin, sur la position décrite du Département sur le devenir du collège R. Badiou.

● Devenir des collèges R. Badiou et Bellefontaine

Cohortes d'élèves restant scolarisées à R. Badiou : objectif « partagé » de ne pas laisser seuls les élèves de 3^{ème} dans le collège.

La question de l'**accompagnement de ces élèves** sera évoqué lors d'une prochaine rencontre avec l'équipe de direction et l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'établissement (date non encore fixée).

Les différentes pistes (regroupement des 3^{ème} de R. Badiou et Bellefontaine, scolarisation des 3^{ème} en lycée...) seront étudiées en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Une réflexion démarrera dès la rentrée scolaire 2017 avec un souhait que la démarche émane plutôt du terrain. M. JUNCA Principal du collège R. Badiou a indiqué ne pas avoir besoin de moyens supplémentaires en insistant sur la nécessité de restaurer le dynamisme des équipes enseignantes.

Concernant le collège Bellefontaine, le Département rappelle qu'il souhaite qu'il reste un lieu de vie, hébergeant par exemple des services publics de proximité. Une réflexion devra être engagée sur le devenir du bâtiment et du site, au regard notamment de l'aménagement du quartier.

● Liens écoles / collèges d'affectation

Les visites des 5 collèges d'affectation ont toutes eu lieu. Les collèges Fermat, Les Châlets, Bellevue, Vinci ont également organisé des demi-journées d'intégration des élèves de CM2 dans leurs classes de 6^{ème} actuelles.

Concernant la future sectorisation des secteurs d'écoles actuellement affectés au collège Bellefontaine, une étude est en cours sur le nombre d'élèves concernés, les écoles et les capacités des collèges d'accueil.

- Lors du **Conseil Départemental de l'Education Nationale** qui s'est réuni le 7 juin, un point d'actualité a été présenté à l'ensemble des partenaires. Il a été décidé de réunir un comité de suivi d'ici la fin du mois de juin, associant notamment des représentants des personnels et des parents d'élèves. La question de la composition de ce groupe est évoquée : structure légère visant notamment à désamorcer les éventuelles difficultés (groupe d' « alerte »), représentativité notamment des parents d'élèves, présence d'élèves...

2. Mesures d'accompagnement

- **Transports scolaires écoles – collèges** : l'association Loisirs Education Citoyenneté a été contactée pour organiser l'accompagnement dans les bus au moins les deux premiers mois de l'année.

Il est rappelé que l'Education nationale s'est engagée à organiser le dispositif **d'accompagnement du lieu de dépose du bus au collège P. de Fermat (pédibus) pendant le temps des travaux.**

- **La pause méridienne**

Plusieurs collèges comme Les Châlets et Stendhal souhaitent conventionner avec une association pour mettre en place ou institutionnaliser un Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC).

La mise en place d'un CLAC nécessite d'être étudiée avec les nouvelles équipes pédagogiques des collèges demandeurs.

Une réunion sera organisée avec la CAF notamment pour étudier les possibilités de financement.

Le Conseil départemental reçoit l'AFEV le 12 juin en présence des collèges pour mettre en place de la médiation sur la pause méridienne et travailler sur le « vivre ensemble ». Ce projet viendra en complément des activités déjà proposées par les collèges (ateliers, foyers...).

- **L'aide aux devoirs**

Il est rappelé que l'Education nationale a prévu d'allouer des moyens aux collèges pour mettre en place une aide aux devoirs pendant le temps scolaire. Le Conseil départemental pourra compléter au cas par cas les dispositifs mis en place par les établissements. Une rencontre avec l'INSA a permis d'évoquer la piste des cordées de la réussite, l'association Nord Loisirs s'est également montrée intéressée, tout comme la Ville de Tournefeuille. Une

rencontre sera prochainement organisée avec les services de la Ville de Balma.

● **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**

Une ligne spécifique a été rajoutée dans l'appel à projets 2017 afin d'identifier le volet mixité des projets présentés. Les 5 opérateurs du CLAS Reynerie ont sollicité le Conseil départemental à hauteur de 17 000 € environ au total.

La CAF indique qu'elle fera de « gros efforts » pour financer les demandes à hauteur des montants sollicités auprès d'elle.

La Ville de Toulouse attire l'attention sur le fait que les 5 opérateurs du CLAS Reynerie sont déjà financés par des crédits politique de la ville.

Mme LUGRAND considère que ne doivent être financées que les associations qui apportent une plus-value et non celles qui proposent des projets déjà mis en place. La préfecture sera « bienveillante » si leur périmètre d'action s'étend par exemple, indiquant que les annonces gouvernementales peuvent aider.

La validation des projets au regard des critères de l'appel à projet aura lieu lundi 12 juin, avant que chaque institution n'étudie les financements potentiels.

● **Les autres collèges REP+**

R. PARKS : 10 m€ sur la réhabilitation sur site du collège qui sera terminée en 2021.

STENDHAL : études pour le déplacement de la porte d'entrée en cours et réflexion pour la constitution d'un Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC).

G. SAND : réflexion en cours pour la constitution d'un Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC) et mise en place de projets à ouverture culturelle (cinémathèque).

VAUQUELIN : réflexion globale sur la sectorisation en tenant compte des prévisions d'augmentation d'effectifs et du critère de mixité (en y associant le collège) ; travaux : études en cours ; valorisation du collège (plaquette d'information...) ; participation au financement d'un séjour d'intégration.

Il est prévu de réunir le prochain Comité de suivi après la rentrée scolaire 2017.